

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU BISSE 19 JUILLET 2025

1. Bienvenue et présence

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse notamment, Mme Christel Duc, présidente de la commune et M. Pierre-André Reuse qui arrivent avec un peu de retard. La liste des présences a été mise à disposition à l'entrée de la salle où chaque membre s'est annoncé.

2. PV de l'AG du 22 juin 2024

Le PV de la dernière AG a été transmise aux membres via un lien QR-Code avec la convocation. Sans remarques, il est accepté tel que rédigé.

3. Rapport du président

Le président fait une présentation de l'évolution des cotisations et des membres de l'association qui depuis ses débuts s'érode tout de même.

Un accent sur la publicité avec une présence plus marquée du point de vue de l'information et des actions est nécessaire. Le projet de la passerelle a déjà permis une mise en lumière de l'association au travers du crowdfunding qui a touché des personnes au-delà du cercle habituel des membres ou sympathisants de La Tzoumaz.

L'inauguration de la passerelle sera l'occasion de présenter davantage l'association. Un panneau d'information sur l'historique et le projet de la passerelle, sur les soutiens à celle-ci, permettra à l'association de se mettre également en avant (QR-code).

Outre les quelques cotisations qui alimentent les comptes de l'association, le président rappelle le rôle important qu'elle remplit auprès d'institutions comme la Loterie romande ou autres fondations pour l'obtention de fonds dans tous les projets qui ont été portés jusqu'ici (expositions, aménagement des Maisons de la forêt, du Sentier des sens, Espace Nature, etc...). Rien que pour la passerelle, la Loterie a affecté un montant de CHF 160'000.- que les collectivités publiques ne sont pas en mesure de revendiquer.

Pour conclure, le président remercie les membres fidèles, la commune de Riddes et ceux qui œuvrent pour la pérennité et la sauvegarde du patrimoine.

4. Comptes de l'association

Les comptes de l'exercice 2024 présentent un bénéfice de CHF 3'057.65. La fortune de l'association s'élève à CHF 31'346.63, hors réserve « passerelle des Dzoraz » au bilan pour CHF 25'000.-.

Le vérificateur des comptes Blaise Monnier donne lecture de son rapport au terme duquel il invite l'assemblée à approuver les comptes et donner décharge aux organes responsables. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

5. Passerelle des Dzoraz

Le président indique que le projet est entré dans sa phase concrète avec la réalisation des ancrages. Quelques photos sont présentées de cette partie de chantier.

Le crowdfunding a permis de récolter un montant brut de CHF 54'905.- auprès de 274 contributeurs. Cette action a permis d'élargir les soutiens au projet et à l'association. Comme déjà relevé, cet engouement pour un projet spécifique peut offrir à l'association de la publicité voire la possibilité d'intéresser de nouveaux membres.

Financièrement, le projet nécessite de relancer et poursuivre la récolte de fonds. Le budget conséquent dû à la typicité de cette construction doit encore être complété. La commune d'Isérables dans son ensemble a donné une réponse positive au projet, financièrement également.

Des fonds de CHF 85'000.- restent à récolter au moins, compte tenu de la contribution du canton qui n'est pas figée. Divers axes sont encore à relancer ou explorer (résidents, propriétaires de Nendaz ou région, etc.). Un nouveau flyer a été réalisé et est également diffusé par les divers canaux usuels.

6. Divers

Des propositions sont émises pour mettre en avant l'association et l'histoire du Bisse de Saxon. Une meilleure présence sur site (panneaux, QR-code, etc.) doit être pensée.

La partie du bisse en direction de la passerelle doit être améliorée. Il reste toujours des passages plus délicats sur le bisse.

Pierre-André Reuse fait état des différentes interventions réalisées pour la remise en état des passages plus lourdement impactés. Il relève également le vol de panneaux indicateurs, apparemment recherchés par certains pour agrémenter la décoration de leur propre propriété...

L'association, comme déjà relevé, doit plus se mettre en lumière par divers événements. Tout comme la participation à l'assemblée est en baisse, une formule plus attractive est à envisager. Coupler des manœuvres des membres ou des événements avec cette journée serait peut-être une solution.

Si la participation au Clean Up Tour et nettoyage de la station est un succès, l'action de l'association pour l'entretien et la préservation du bisse doit se démarquer lors d'une autre journée spécifique. Certains membres ou proches de la station souhaitent aussi ce genre de manœuvres. Des propositions d'une journée événementielle avec quelques manœuvres couplées avec la mise en eau officielle du bisse suivie de l'AG pourraient mieux correspondre aux attentes des membres.

S'agissant de la mise en eau du bisse, Christel Duc relève que l'eau disparaît à un certain moment sans que la cause exacte n'ait pu être précisément identifiée. L'étanchéité du bisse est certainement déficiente par endroit (bâches plastiques déchirées). L'eau qui charrie de moins en moins d'alluvions ne permet pas non plus de parfaire naturellement cette étanchéité. Des solutions et améliorations sont à envisager.

Frédéric Claivaz
Président